

CONSIGNES DE SECURITE

LA RANDONNEE

- ✓ Bien respecter l'horaire de départ qui vous est indiqué sur les programmes.
- ✓ Eviter de perdre le contact avec le groupe. En cas de besoin, avertir un tiers qui doit attendre et le signaler aux suiveurs. Il faut très peu de temps pour se trouver isolé et perdre le chemin.
- ✓ Accompagnateurs et encadrants doivent porter un gilet de sécurité fluo. Les randonneurs devront respecter leurs consignes tout au long de la randonnée.

ROUTES

- ✓ Les routes constituent le principal danger de nos sorties. On les aborde donc avec prudence.
- ✓ A chaque route, le groupe s'arrête, attend la mise en place de la sécurisation par les accompagnateurs et ne traverse que lorsque le signal est donné.
- ✓ Sur les routes, le groupe marche sur le côté droit ou gauche selon la visibilité, sans s'écarter du bord.
- ✓ Un coup de sifflet signale l'arrivée d'un véhicule.

SECOURS

- ✓ Une trousse de première urgence est portée par l'un des accompagnateurs à chaque sortie.

EQUIPEMENT

- ✓ Prévoir de bonnes chaussures de marche.
- ✓ Il est conseillé de prévoir une bouteille d'eau. Un « en-cas » et quelques aliments sucrés peuvent également s'avérer utiles.

CONDITIONS METEOROLOGIQUES

- ✓ En cas de mauvaises conditions météorologiques, et notamment en cas de tempête, les responsables se réservent la possibilité d'annuler une randonnée si toutes les conditions de sécurité ne peuvent être assurées.

Enfin, le marcheur est un amoureux de la nature, il la respecte. Il ne pollue pas.

Bonnes randonnées.